

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de Allah, Celui Qui accorde Sa miséricorde  
à toutes les créatures dans le bas monde mais aux seuls croyants dans l'au-delà,  
Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*La louange est à Allah le Seigneur des mondes,*

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Que l'honneur et l'élévation en degrés soient accordés à notre maître Mouhammad  
le Messager de Allah, ainsi que la préservation de sa communauté  
de ce que le Prophète craint pour elle.*

### **Khoutbah n° 803**

Le vendredi 13 février 2015, correspondant au 24 Rabi'ou l-'Akhir 1436 de l'Hégire

## ***Explication du hadith : Persévérer sur l'adoration à l'époque des tueries sera comme accomplir l'émigration pour me rejoindre***

Mes frères de Foi.

La louange est à Allah. Je loue Allah *ta'ala* et je L'implore de me guider sur le chemin de droiture. Je recherche Son pardon et je me repens à Lui. Je recherche la préservation de Allah contre le mal de mon âme et de mes mauvais actes. Celui que Allah guide, nul ne peut l'égarer, et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. Je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, le seul à ne pas avoir d'associé ni de semblable, ni d'équivalent ni d'égal. Et je témoigne que notre maître et notre bien-aimé, notre éminence et notre guide, la cause de notre joie, Mouhammad, qu'il est Son esclave et Son messager, Son élu et Son bien-aimé, que Allah accorde à notre maître Mouhammad davantage d'honneur et d'élévation en degrés ainsi qu'à tout messager qu'Il ait jamais envoyé.

Esclaves de Dieu, je vous recommande et je me recommande à moi-même, de faire preuve de piété à l'égard de Allah, Lui Qui dit dans Son Livre qui ne comporte pas de contradiction :

﴿ وَاعْبُدْ رَبَّكَ حَتَّىٰ يَأْتِيَكَ الْيَقِينُ ﴾

[sourat Al-Hajar / 'ayah 99] (wa'boud Rabbaka *hatta* ya'tiyaka l-yaqin) ce qui signifie : « **Persévère sur l'adoration de ton Seigneur jusqu'à ce que vienne à toi la mort.** »

Moulim a rapporté de Ma'qal Ibnou Yaçar, que Allah l'agrée, que le Messager de Allah *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit :

(( العبادة في الهَرَجِ كَهَجْرَةِ إِلَيَّ ))

(*al-ʿibadatou fi l-harji kahjratin ʿilayya*) ce qui signifie : « **Persévérer sur l'adoration à l'époque des tueries sera comme faire l'émigration pour me rejoindre.** »

Sachez, vous-tous les croyants, que *Allah ʿazza wajall* nous a créés, nous a fait exister dans ce bas monde caduque, éphémère, pour une sagesse éminente et très importante : Il nous a créés afin de nous ordonner de L'adorer, Lui Seul sans rien Lui associer, afin de Lui obéir en tous les ordres qu'Il nous a donnés, et de nous abstenir de tout ce qu'Il nous a interdit, car *Allah soubhanahou wataʿala* mérite d'être adoré.

En effet, Il est Celui Qui donne les ordres alors nul ne Lui en donne, Il est Celui Qui fixe les interdits alors que nul ne Lui en fixe.

*Allah taʿala* dit :

﴿ وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنْسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ مَا أُرِيدُ مِنْهُمْ مِنْ رِزْقٍ وَمَا أُرِيدُ أَنْ يُطْعَمُونَ ﴾

[*sourat Adh-Dhariyat / ʿayah 56-57*] (*wama khalaqtou l-jinna wal-insana ʿil-la liyaʿboudouni ma ʿouridou minhoum min rizqin wama ʿouridou ʿan youʿʿimouni*) ce qui signifie : « **Je n'ai créé les jinnns et les humains que pour leur ordonner de M'adorer, Je ne cherche aucune subsistance de leur part pas plus que Je ne cherche à ce qu'ils Me nourrissent.** »

Que Dieu soit glorifié et davantage magnifié et que Ses noms soient honorés.

Il nous a ordonné d'accomplir les obligations et d'éviter les péchés. C'est donc un devoir pour nous, de nous rapprocher de Son agrément, en accomplissant les devoirs et tout ce qu'Il a rendu obligatoire sur nous, et en s'abstenant de ce qu'Il a interdit et tout ce contre quoi Il nous a mis en garde. Et la meilleure des choses qui permette à l'esclave de se rapprocher de l'agrément de son Seigneur, c'est d'accomplir les devoirs et d'abandonner les péchés.

*Al-Boukhariyy* a rapporté de *Abou Hourayrah*, que *Allah* l'agrée, que le Messager de *Allah ʿalla l-Lahou ʿalayhi wasallam* a dit dans ce qu'il rapporte de son Seigneur *tabaraka wataʿala*, qu'Il a dit :

(( وما تقرب إلي عبدي بشيء أحب إلي مما افترضت عليه ))

(*wama taqarraba ʿilayya ʿabdi bichayʿin ʿahabba ʿilayya mimma ftaradtou ʿalayhi*) ce qui signifie : « **Mon esclave ne se rapproche pas tant de Mon agrément que par ce que J'ai rendu obligatoire sur lui.** » Ce *hadith* indique l'éminence du mérite qu'il y a à persévérer à accomplir les obligations ; et il n'y a aucun doute que la plus haute et la meilleure des obligations, c'est de croire en Dieu et en Son Messager.

Le Prophète *ʿalla l-Lahou ʿalayhi wasallam* a dit :

(( أفضل الأعمال إيماناً بالله ورسوله ))

[rapporté par *Al-Boukhariyy*] (*ʿafdalous l-ʿamalim imanoun bil-Lahi waraʿoulah*) ce qui signifie : « **La meilleure des œuvres, c'est la croyance en Dieu et en Son Messager.** »

Que l'on sache que la persévérance à accomplir les obligations et à abandonner les péchés est la voie pour être sauf au Jour du jugement et pour entrer au Paradis sans aucun châtement. Bonheur à celui qui a adopté la piété pour conduite, qui a veillé à soigner ce qui apparait de lui et son for intérieur, qui a pris le chemin de droiture dans ses quelques jours de bas-monde afin d'être

gagnant dans des jours qui seront beaucoup plus longs, notamment un jour où ni les biens ni les enfants ne seront plus d'aucune utilité sauf pour qui viendra avec un cœur sain de toute mécréance.

At-Tirmidhiyy a en effet rapporté de Mou<sup>adh</sup> Ibnou Jabal, que Allah l'agrée, qu'il avait demandé ce qui signifie : « J'ai dit au Messager de Allah : indique-moi un acte que me fasse entrer au Paradis et qui me fasse m'éloigner de l'enfer » il lui avait répondu :

(( لقد سألت عن عظيم وإنه ليسيرٌ على من يسره الله تعالى عليه تعبدُ الله لا تُشركُ به شيئاً وتُقيم الصلاة وتؤتي الزكاة وتصوم رمضان وتحجُّ البيت إن استطعت إليه سبيلاً ))

(laqad sa'alta ^an ^adhimin wa'innahou layaciroun ^ala man yassarahou l-Lahou ta^ala ^alayh, ta^boudou l-Laha la touchrikou bihi chay'a watouqimou s-salata watou'ti z-zakata watasoumou ramadana watahoujjou l-bayta 'ini stata'ta 'ilayhi sabila) ce qui signifie : « **Tu as demandé là quelque chose de bien éminent, mais néanmoins facile pour celui à qui Allah le facilite : tu adores Dieu sans rien Lui associer, et tu accomplis la prière, tu t'acquittes de la zakat, tu jeûnes Ramadan, et tu fais le pèlerinage à La Mecque si tu en as la capacité.** »

Ce compagnon éminent Mou<sup>adh</sup> Ibnou Jabal, qui est connu parmi les compagnons pour son mérite et pour son haut degré, sa persévérance à faire le bien l'avait amené à interroger le Messager de Allah *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* et à lui poser cette question éminente ; et le Messager de Allah lui a indiqué un grand bien, il lui a ordonné de persévérer sur l'adoration de Dieu, d'être sur l'obéissance à Dieu et de ne rien Lui associer.

Il convient de parler, ici, de comment on explique l'adoration, car beaucoup gens ne connaissent pas le sens même de l'adoration.

L'adoration, tout comme l'ont expliqué les gens de science, c'est l'extrême limite de la crainte et de la soumission. Cela a été rapporté par Az-Zabidiyy, dans son commentaire du *Qamous*, le fameux dictionnaire de la langue arabe, d'après As-Soubkiyy, que Allah lui fasse miséricorde.

Celui qui voue son adoration à autre que Dieu ne fait pas partie des musulmans.

Allah *^azza wajall* dit :

﴿ إِنَّ هَذِهِ أُمَّتُكُمْ أُمَّةً وَاحِدَةً وَأَنَا رَبُّكُمْ فَاعْبُدُونِ ﴾

[sourat Al-'Anbiya' / 'ayah 92] ('inna hadhihi 'oummatoukoum 'oummatan wahidatan wa'ana Rabboukoum fa'boudouni) ce qui signifie : « **Certes, ceci est votre communauté, une seule et unique communauté et Je suis votre Seigneur, alors adorez-Moi.** »

La communauté islamique est unique, sa croyance est unique. Tout musulman, partout sur terre, d'une extrémité à l'autre, a pour croyance que Allah est unique, qu'Il n'a pas d'associé, qu'Il n'a pas de semblable ni d'égal, qu'Il existe sans endroit, Il n'a aucune ressemblance avec quoi que ce soit et que rien n'a de ressemblance avec Lui, quoi que tu imagines en ton esprit, Allah en est différent. Chaque musulman a pour croyance que nul ne mérite d'être adoré si ce n'est Allah *ta^ala* Lui Seul, qu'il n'est pas permis de glorifier quelqu'un comme on glorifierait Dieu, qu'il n'est pas permis de se soumettre à quelqu'un d'une extrême soumission sinon à Dieu gloire à Lui,

uniquement, et que celui qui le ferait deviendrait mécréant, que Dieu nous en préserve. Et ceci est une réalité, deux musulmans ne divergent pas à ce sujet.

C'est pour cela que nous appelons à persévérer sur l'adoration de *Allah ta'ala*. Nous appelons à l'attachement complet et parfait à la révélation, à la solidarité, au soutien les uns des autres, à l'entraide pour l'obéissance à *Allah ta'ala*, à s'attacher à cette voie ferme que *Allah* nous a indiquée, à l'Islam, surtout dans cette période difficile durant laquelle les divergences et les erreurs se sont multipliées, dans laquelle le mal a augmenté ainsi que la corruption. Nous constatons, dans cette époque, que celui qui s'attache à sa religion est comme quelqu'un qui tiendrait dans sa main un charbon ardent. Vous avez tous entendu parler ou constaté de visu la réalité des pays et des populations. S'il en est ainsi, alors nous recommandons d'œuvrer conformément au *hadith* du Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam* :

(( العبادة في الهرج كهجرة إلي ))

(*al-^ibadatou fi l-harji kahijratin 'ilayya*) qui signifie : « **Persévérer sur l'adoration à l'époque des tueries sera comme faire l'émigration pour me rejoindre.** »

Félicitation et bonheur à celui qui applique ce à quoi le Prophète honoré *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* nous incite dans ce *hadith*.

Il nous a encouragés dans ce *hadith* à nous occuper de l'adoration dans les périodes de tueries (*harj*). Et le (*harj*) signifie la multiplication des homicides. Et voici que nous vivons dans cette époque de meurtres et de massacres. Nous vivons dans une période de troubles, qui se succèdent comme des pans de murs obscurs. Que chacun d'entre nous s'occupe, dans ces jours-ci, à adorer son Seigneur, pour gagner ce grand mérite.

En effet, le Messager a comparé la récompense de celui qui se consacrera à l'adoration durant ces périodes de grand nombre d'homicides, à la récompense de qui a fait l'émigration pour le rejoindre lorsque l'émigration était une obligation. En effet à une époque, l'émigration était obligatoire pour tout musulman qui en était capable. C'était donc un devoir pour toute personne qui pouvait faire l'émigration, d'émigrer pour rejoindre le Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam* à Médine l'Illuminée. Ensuite ce jugement a été abrogé par révélation après que le Messager de *Allah* a conquis La Mecque Honorée. C'est-à-dire qu'après cela l'émigration a cessé d'être obligatoire.

Celui qui s'occupe de l'adoration dans une période de grande dissension, de grand nombre d'homicides, de (*harj*), il aura une récompense semblable à la récompense de ceux qui ont émigré dans la voie que *Allah* agrée pour rejoindre le Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam*.

Cela ne veut pas dire qu'il aura une récompense strictement égale à celle des émigrants mais une récompense similaire. Une récompense qui ressemble à la récompense d'un homme ou d'une femme qui a émigré dans le désert, qui a supporté les difficultés du voyage, les douleurs du départ, les épreuves du voyage par obéissance à *Allah ta'ala* et à Son Messager. Quel bienfait, quelle récompense et quelle grâce que ce grand mérite qu'obtiendra celui qui se consacrera à l'adoration dans cette époque, et qui aura délaissé ce dont nombre de gens se préoccupent, à savoir la multitude de combats et d'homicides blâmables qui nous ont été interdits.

*Allah* dit à Son bien-aimé le Prophète élu *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* :

﴿وَاعْبُدْ رَبَّكَ حَتَّىٰ يَأْتِيَكَ الْيَقِينُ﴾

[sourat Al-Hajar / 'ayah 99] (wa^boud Rabbaka hatta ya'tiyaka l-yaqin) ce qui signifie : « **Et persévère sur l'adoration de ton Seigneur jusqu'à ce que vienne à toi la mort** » c'est-à-dire persévère à adorer ton Seigneur *Al-Latif*, Celui Qui sait les choses cachées, *Al-Karim*, Celui Qui accorde beaucoup de grâces, *Ar-Rahim*, Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants, jusqu'à ce que vienne la certitude (*al-yaqin*), et (*al-yaqin*) ici c'est la mort car la connaissance de la survenue de la mort est une certitude ; aucune personne sensée n'en doute. Cela veut dire : occupe ton temps par l'adoration tant que tu es vivant, tant que tu es dans ce bas monde, occupe-toi par l'adoration de Dieu, même si tu es éprouvé, même si tu as beaucoup de difficultés. Alors soulage-toi par la prière, elle est la meilleure des adorations après la croyance en Dieu et en Son Messager.

*Ahmad* a rapporté dans son *Mousnad*, d'après *Houdhayfah*, que *Allah* l'agrée, que lorsque le Messager de *Allah* *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* était éprouvé, il faisait la prière.

Par conséquent, quelqu'un qui aura connu la réalité du bas monde aura forcément occupé son temps par l'adoration de *Allah ta^ala*, il aura fait preuve de piété envers son Seigneur et aura multiplié les actes de bien. Et quand il voit les gens s'engager dans des discordes, il ne s'engage pas avec eux mais il persévère sur la bienfaisance, sur l'adoration.

On a dit que le bas monde est comme un instant, alors soit pendant cet instant obéissant.

Il a été rapporté de l'*Imam Al-Boukhariyy*, que *Allah* l'agrée, qu'il a dit :

*Profite du temps libre pour accomplir des prières,  
car ta mort peut t'arriver sans que tu t'y attendes,  
Combien de bien portants sont morts sans maladies,  
leur âme saine étant partie en leur échappant. »*

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.



[www.apbif.org](http://www.apbif.org)

Association des Projets de Bienfaisance Islamiques en France  
52, boulevard Ornano 75018 Paris Tél. : 09 80 67 37 94 Fax : 01 42 62 79 68

*Les documents édités par l'APBIF peuvent être obtenus aux adresses suivantes :*

<b>Paris</b>	11, rue Labois-Rouillon 75019	01 42 62 86 46
	52, boulevard Ornano 75018 Paris	01 42 51 53 50
	24, rue du département 75018 Paris	01 40 05 95 22
<b>Ile de France</b>	3, rue Henri Barbusse 94340 Joinville-le-Pont	01 42 83 09 93
	4, rue des Fossés 77000 Melun	01 60 65 46 06
	12, place Georges Pompidou 93160 Noisy le Grand	01 43 04 50 21
<b>Alès</b>	9, rue du Trescolet l'Habitarelle 30110 Les Salles du Gardon	04 66 60 86 22
<b>Avignon</b>	71, avenue de Monclar 84000 Avignon	04 90 85 58 06
<b>Bordeaux</b>	9 avenue de Virecourt 33370 Artigues-près-Bordeaux	09 81 09 06 16
<b>Lille</b>	25bis rue Charles Quint 59000 Lille	03 20 06 31 10
<b>Lyon</b>	145, cours Tolstoï 69100 Villeurbanne	04 78 85 44 98
<b>Marseille</b>	99 boulevard de Strasbourg 13003 Marseille	04 91 62 98 09
	5 place Joseph Lanibois 13015 Marseille	09 53 97 47 45
<b>Montpellier</b>	Rés. Hortus Bât 56, 391 Grand Mail Mosson 34080 Montpellier	04 67 04 17 83
<b>Nancy</b>	14bis, rue de la seille 54320 Maxéville	09 50 89 38 07
<b>Narbonne</b>	26, avenue de Toulouse 11100 Narbonne	04 68 42 28 34
<b>Nice</b>	2 bis, rue Fodéré prolongée 06300 Nice	04 93 26 79 19
	4, passage du petit parc 06000 Nice	04 93 52 93 08
<b>Nîmes</b>	17 rue Dante 30900 Nîmes	09 80 46 18 48
<b>Rennes</b>	22, rue Louis Delourmel 35230 Noyal-Châtillon sur Seiche	02 99 30 25 66
<b>St-Dizier</b>	2, rue Hubert Fisbacq 52100 St-Dizier	03 25 05 37 90
<b>St-Etienne</b>	33, boulevard de la Palle 42100 St-Etienne	04 77 41 36 97
<b>Strasbourg</b>	17 rue d'Obernai 67000 Strasbourg	03 88 32 41 57
<b>Toulouse</b>	Résidence Les Oliviers, 207 rue Henri Desbals 31100 Toulouse	05 61 76 17 16
<b>Valenciennes</b>	3bis place Winston Churchill 59300 Valenciennes	03 27 41 72 88
<b>Vienne</b>	10 rue Albert Thomas 38200 Vienne	04 74 58 48 93